

# Trop d'impôt tue l'emploi

EN 2015, LA FRANCE ATTEINDRA UN NIVEAU HISTORIQUE DE PRESSION FISCALE

## Trop d'impôt nuit au pouvoir d'achat

- ✗ Hausse de l'impôt sur le revenu pour 16 millions de ménages et de la taxe sur les pensions pour 7 millions de retraités
- ✗ Hausse de 7 milliards € de la TVA sans baisse du coût du travail
- ✗ Hausse des droits de succession et baisse du quotient familial

## Trop d'impôt nuit au travail

- ✗ Taxation des heures supplémentaires, soit 450 € de moins en moyenne pour 9 millions de salariés
- ✗ Taxation de l'épargne salariale
- ✗ Augmentation des cotisations sociales sur les emplois à domicile

## Trop d'impôt nuit à la compétitivité

- ✗ Hausse des cotisations sociales pour financer la retraite à 60 ans
- ✗ Hausse de 30 % de l'impôt sur les sociétés
- ✗ Augmentation de 1,3 milliard € des cotisations des indépendants, artisans, commerçants, professions libérales et auto-entrepreneurs

**FACTURE DU PS = 30 MILLIARDS € D'IMPÔTS  
+ 1 000 CHÔMEURS DE PLUS PAR JOUR**



[www.u-m-p.org](http://www.u-m-p.org)

# MONSIEUR HOLLANDE, AYEZ LE COURAGE DE BAISSER LA DÉPENSE PUBLIQUE !

Depuis son élection, François Hollande multiplie les promesses coûteuses : augmentation du RSA, baisse de l'âge de la retraite, augmentation du nombre de fonctionnaires pour la première fois depuis 10 ans...

## CHAQUE EURO DOIT ÊTRE BIEN DÉPENSÉ

- ➔ Avec des agents publics moins nombreux mais mieux considérés : baisse du nombre de fonctionnaires dans les administrations et les collectivités
- ➔ Avec un modèle social modernisé : réforme des retraites sans toucher aux pensions et de l'assurance chômage pour améliorer le retour à l'emploi
- ➔ Avec une tolérance zéro pour les tricheurs : lutte contre les gaspillages et les fraudes
- ➔ Avec une remise à plat des politiques coûteuses mais inefficaces : réforme de la politique du logement et des aides aux entreprises
- ➔ Avec des Français solidaires et responsables : optimisation des dépenses de santé

# AVEC L'UMP, POUR UNE FISCALITÉ AU SERVICE DE L'EMPLOI ET DES FRANÇAIS !

## OUI, Je m'engage avec l'UMP

M<sup>me</sup>  M. Nom \* : ..... Prénom \* : .....

Adresse \* : .....

Code postal \* :      Ville \* : .....

E-mail : .....

Né(e) le \* :       Tél. portable :       \* merci de remplir les champs obligatoires

### > Je deviens membre de l'UMP en 2013 en adhérant au tarif de :

#### COTISATION SIMPLE

35 € soit 11,90 € après réduction d'impôt\*

soit 25 € et 10 € de contribution spéciale pour la reconquête des territoires

\* Ce soutien exceptionnel de 10€ est facultatif. Vous pouvez le déduire et ne régler que le montant de la cotisation.

#### COTISATION COUPLE

45 € soit 15,30 € après réduction d'impôt\*

soit 35 € et 10 € de contribution spéciale pour la reconquête des territoires

#### COTISATION RÉDUITE

20 € soit 6,80 € après réduction d'impôt\*

soit 10 € et 10 € de contribution spéciale pour la reconquête des territoires

(pour les - 30 ans, étudiants, demandeurs d'emploi)

#### Chèque à l'ordre de l'ANFUMP

#### Mandat

A nous retourner accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : **UMP - Adhésions - TSA 51558 - 75901 PARIS CEDEX 15 - FRANCE**

Date et signature :

Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires à la gestion de vos adhésions, et de nos relations. Elles sont exclusivement réservées à l'usage de l'UMP et de l'ANFUMP (Association nationale de financement de l'UMP) et en retournant ce formulaire, vous autorisez celles-ci à utiliser vos données pour des opérations de communication politique et de dons. Vos informations ne pourront être communiquées qu'à des cocontractants qui, en leur qualité de sous-traitants de l'UMP, n'agiront que sur les instructions de cette dernière et seront soumis à une stricte obligation de confidentialité. Certains de ces partenaires peuvent avoir des activités dans des pays situés en dehors de l'Union européenne, notamment aux fins d'hébergement des données. Vos données ne seront toutefois transférées que dans des pays présentant une protection adéquate au regard des garanties imposées par la loi du 6 janvier 1978 ou, en ce qui concerne les États-Unis, à des entités adhérant aux principes du Safe Harbor. En application des articles 38 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en nous écrivant à l'adresse : [fichiers@u-m-p.org](mailto:fichiers@u-m-p.org) ou à Adhésions, TSA 51558 - 75901 PARIS CEDEX 15 - FRANCE.